



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COPIL - 08/07/2022

Schéma régional des carrières BFC

COPIL - Ordre du jour

1. Rappel du contexte et point d'étape
2. Identification des Gisements d'Intérêt Régional/National
3. Vision prospective – besoins extra-régionaux et ressources secondaires
4. Choix du scénario régional
5. Cadre sur le travail d'élaboration des orientations



LE SRC - contexte

Qu'est ce que le SRC ?

■ Un document de planification :

- élaboré par la préfet de région, qui s'appuie sur un COPIL
- valable 12 ans
- qui établit le cadre de la politique d'extraction des matériaux
- remplace les schémas départementaux

■ Le SRC définit :

- les conditions générales d'implantations des carrières
- les orientations relatives à la logistique nécessaire à la gestion durable des granulats, des matériaux et des substances de carrières dans la région.

Qu'est ce que le SRC ?

Des objectifs a rechercher

Intégration des enjeux relatifs l'économie circulaire



Disponibilité RII
Adequation ressource-usage

Prise en compte des flux logistiques

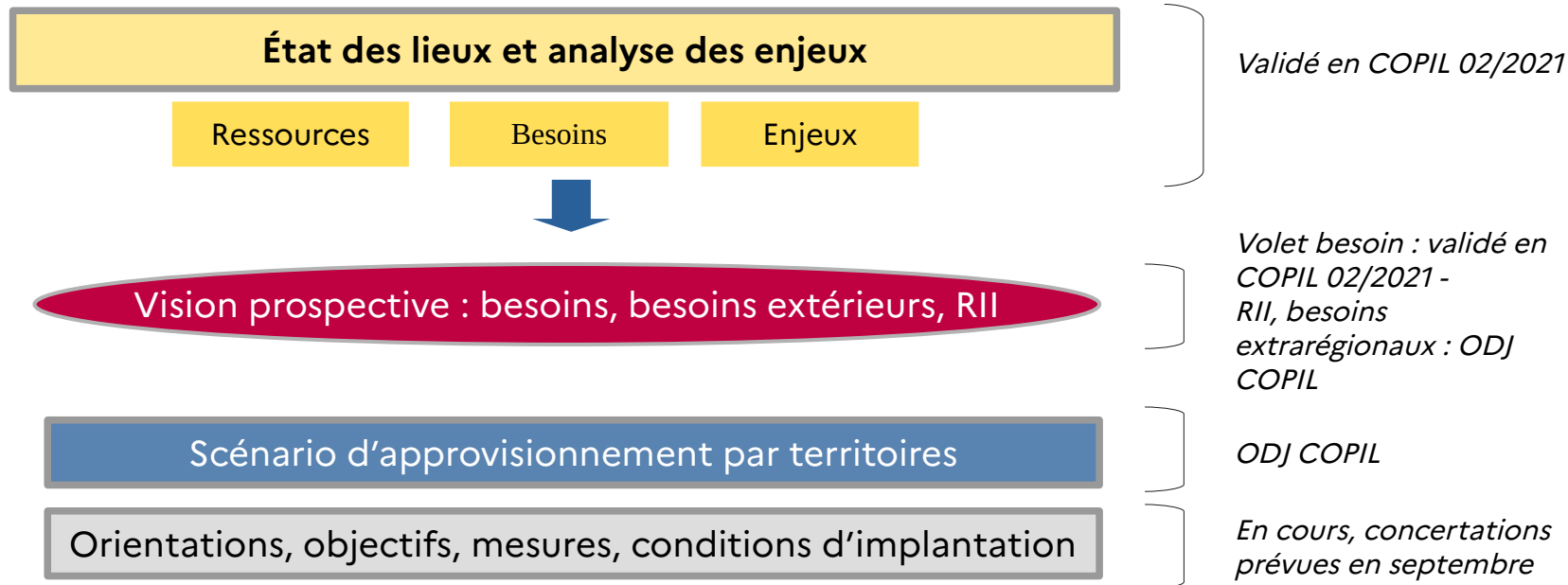
Sécurisation de l'approvisionnement



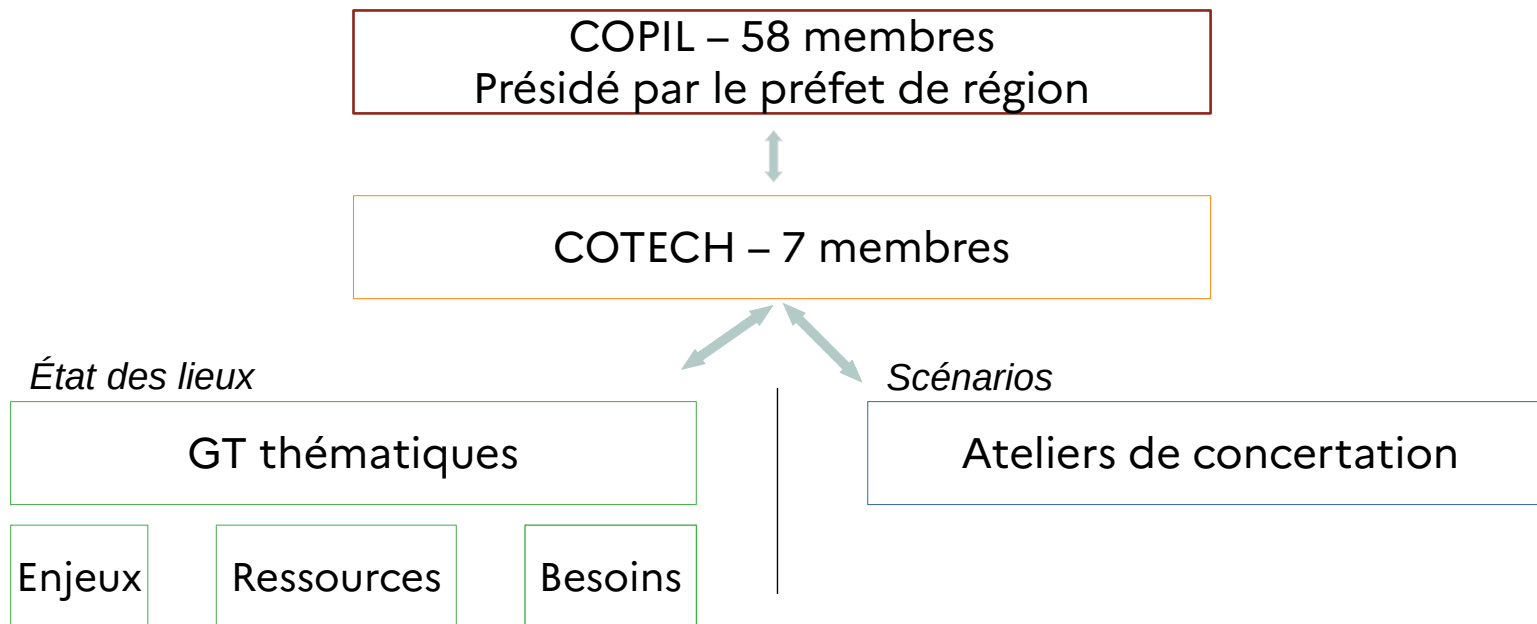
Cerner les besoins
GIR/N
Compatibilité ScoT

Prise en compte des enjeux environnementaux
et du partage de l'espace

État d'avancement du SRC BFC



Gouvernance du SRC





Gisements d'intérêt régional et national

GIR/N

■ Définition

A pour objectif d'identifier des ressources géographiquement restreintes et aux caractéristiques particulières dont les perspectives d'exploitation doivent par conséquent être préservées



Identifiées à partir des GPE sur la base de critères de disponibilité, de dépendance et/ou de substitution, de patrimonialité

■ Implications

→ Prise en compte dans le documents d'urbanisme pour « préserver » leur exploitation, **pour l'usage ayant justifié la désignation**

→ Ne se substitue par aux procédures d'autorisation

GIR/N



GIR/N

■ Méthodologie en BFC :

Identifier les gisements d'intérêt à partir des carrières existantes



Apporte la connaissance sur la qualité/quantité du gisement et de justifier le critère de dépendance

Sollicitation par courrier des professionnels ayant déclaré un usage ROC, MI ou ballast



Qualifier plus précisément le gisement (géologie, usage...)
Proposer des extensions cartographiques

GIR/N

Analyse et synthèse des contributions par rapport aux critères de l'instruction



Identification en GIR, en GIN, ou pas d'identification

■ Bilan

- 10 carrières dont le gisement serait classé en GIR ou GIN
- 37 gisements associés à des carrières non retenus en GIR/N

CODE	SIGNIFICATIONS	GRA	MI	MIC	ROC	TOTAL
GIN	carrières dont le est gisement classé en GIN	6	9	1	19	35
GIR	carrières dont le est gisement classé en GIR	4	1	19	43	67
	TOTAL	10	8	21	66	105

GIR/N

■ Usage granulats

- Ballast : GIR/N
- Autres granulats : désignation en GIR/N non adaptée car ressource suffisante en région. Cas traité dans les scénarios d'approvisionnement

FAMILLE D'USAGE	Usage SRC	Nb Carr.	GIR/GIN initial	faible disponibilité nationale	forte dépendance (v-à-v des filières)	difficulté à être substituée	faible dipo régionale	proximité bassins de conso / usine	forte dépendance (v-à-v des filières)	intérêt patrimonial	GIR/GIN Proposé
MC	Ballast LGV		6 GIN	Export interrégional	Filière LGV	Matériau classé 1, 2 non substituable					GIN
MC	Ballast non LGV		6 GIR, GIN	Export interrégional : notamment IDF et Sud Est			Ballast voie classique	Proximité grands centres ferroviaires, agglomération et autoroutes Facilité de transport (desserte ferroviaire dédiée)	matériau de ballast pour voie classique non substituable		GIR
MC	Viabilité, substit. pour BPE	24	GIR, GIN	Les granulats hors ballasts ne font pas l'objet d'un classement GIRN, ils seront traités dans le cadre des scénarios d'approvisionnement en lien avec les bassins de consommation							non GIRN sans GPE

GIR/N

■ Usage Minéraux industriels

- Gisements de carbonate de calcium exploités pour un usage industriel : GIN
- Gisements alluvionnaires siliceux exploités pour un usage industriel : GIR ou GIN
 - usages à forte valeur ajoutée et réponse à des marchés nationaux
 - proximité d'une usine, justifiant la dépendance au gisement

FAMILLE D'USAGE	Usage SRC	Nb Carr.	GIR/GIN Initial	GISEMENT D'INTERET NATIONAL			GISEMENT D'INTERET REGIONAL			GIR/GIN Proposé
				faible disponibilité nationale	forte dépendance (v.a. des filières)	difficulté à être substitués	faible dispo régionale	proximité bassins de consommation / usine	forte dépendance (v.a. intérêt patrimonial des filières)	
M	Charge minérale Agroalimentaire Aménagement		GIN	quelques carrières de ce type sur toute la France	grands clients nationaux, Usines de transformations associées aux sites	Calcaire de grande pureté CaCO ₃ >98%				GIN
M	Silice industrielle (filtration, décapage...)		GIN, ?	Export international	Clients nationaux avec CdC l'imposent, Usine associée au site	>80% SiO ₂ granulométrie et caract. physique isolées		prox. Usine des sables de St Etier		GIR, GIN

GIR/N

■ Usage minéraux industriels pour la construction

- Gisements d'argile pour céramique, tuiles et briques : GIR
- Gisements de calcaires pour un usage ciment ou chaux : GIR

→ proximité d'une usine et dépendance aux gisements dont les caractéristiques permettent d'alimenter l'usine

		GISEMENT D'INTERET NATIONAL					GISEMENT D'INTERET REGIONAL				
FAMILLE D'USAGE	Usage SRC	Nb Carr.	GIR/GIN Initial	faible disponibilité nationale	forte dépendance (v-à-v des filières)	difficulté à être substituée	faible dispo régionale	proximité bassins de conso / usine	forte dépendance (v-à-v des filières)	intérêt patrimonial	GIR/GIN Proposé
MIC	lents hydrauliques (chaux)	1	GIR				Dernière exploitation de chaux dans la région			four à chaux historiques, derniers en fonction	GIR
MIC	Ciment	5	GIR, GIN			sauf à ciment haute performance		cimenterie sur place Cimenterie de Coléchy à pros.	calcaire >85% Ca calc à ciment haute performance		GIR
MI	Industrie de la céramique hors réfractaire	1	GIR	Export international				12 kms de l'usine	dernière fabrication de carrelage français	label EPV	GIR
MIC	Tuiles & briques	14	GIR					usine sur place non substituable localement		label EPV forme des tuiles produites en activité depuis 200 ans	GIR

GIR/N

■ Usage minéraux industriels pour la construction

➤ Gisements de gypse non exploités : GIN

→ ressources limitée en France et non substituable, dont les possibilités d'exploitation doivent être préservées à long terme

→ dépendance de filières

➤ Mais difficulté de la cartograaphie

GIR/N

■ Usage roche ornementale et de construction

➤ GIR ou GIN selon activité à dominante patrimoniale ou export international

FAMILLE D'USAGE	Usage SRC	Nb Carr.	GIR/GIN Initial	GISEMENT D'INTERET NATIONAL			GISEMENT D'INTERET REGIONAL				GIR/GIN Proposé
				faible disponibilité nationale	forte dépendance (v-à v des filières)	difficulté à être substituée	faible dispo régionale	proximité bassins de conso / usine	forte dépendance (v-à v des filières)	intérêt patrimonial	
ROC	Pierres de construction - Blocs bruts - moellons bruts - équariss - taillés - sciés - pour le bâtiment : couverture, dallage - revêtement pour façade	64	GIR, GIN	Appellation unique "Pierre de..."	Chantiers internationaux	IGPB réalisation de chantiers de restauration nationaux	Appellation unique "Pierre de..."	chantier de restauration à proximité marché de particuliers		IGPB, label EPV : réalisation de chantiers de restauration régionaux. Utilisation historique depuis Gallo-romains. Architecture fin XIXe début XXe s. Pierre Lavière, une des dernières en France	GIR ou GIN

GIR/N

■ Cartographie

Principe : prise en compte des contributions ou cartographie d'une zone tampon autour des carrières

➤ Si pas de contribution : zone tampon de 2 km

OU Si contribution, prise en compte de la contribution telle quelle, + zone tampon si l'emprise fournie est < 2 km

OU Si contribution trop étendue, redécoupage ou refus

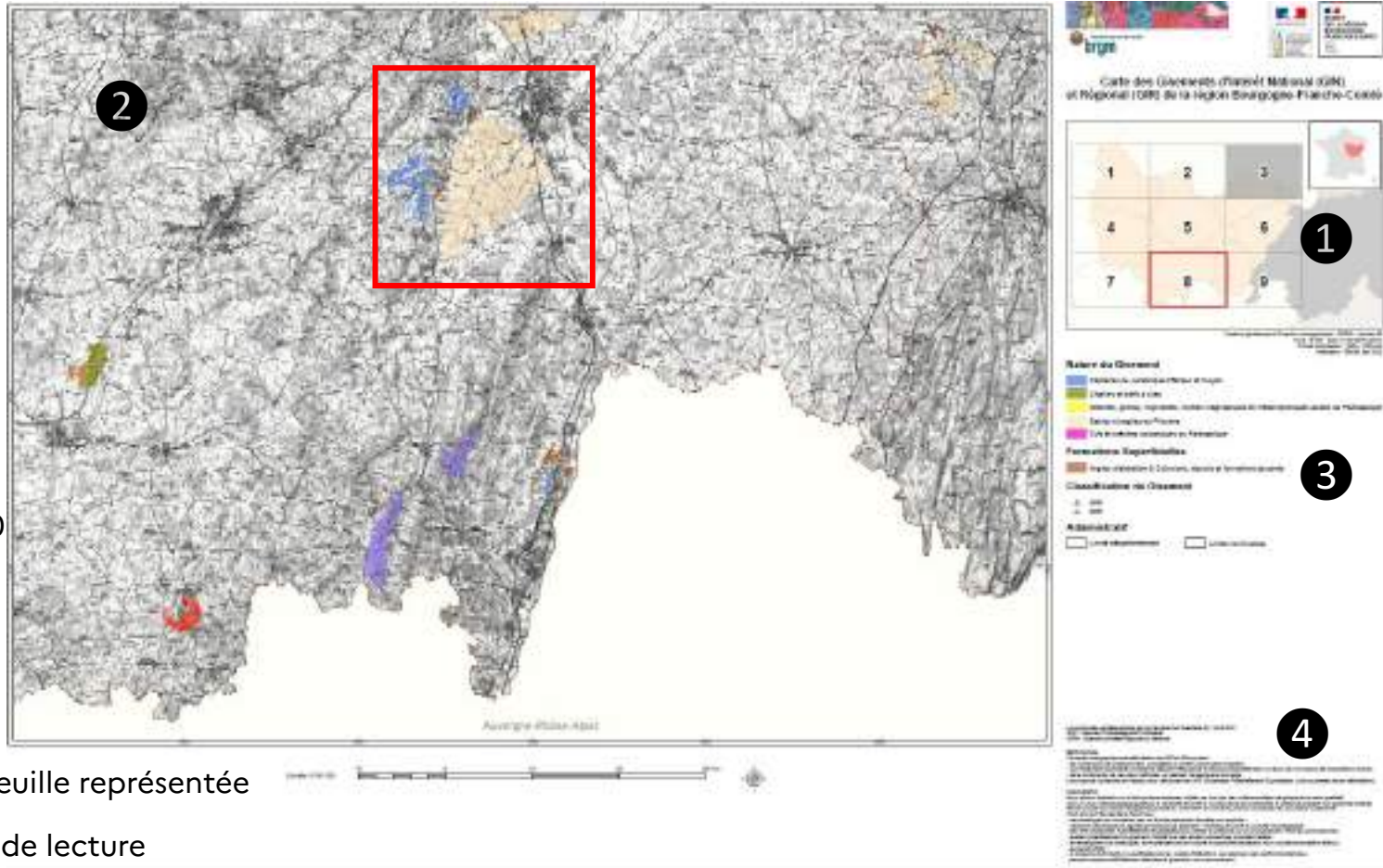
➤ Redécoupage suivant les contours des gisements

■ Cas particulier du gypse et anhydrite (non exploités en BFC) : périmètre proposé par les professionnels

Mise en forme cartographique

- 1 Atlas de 9 cartes au 1/100 000 format A0 pour couvrir la région
- 2 La carte elle-même comprend les couches suivantes:
 - Fond IGN au 1/100 000 grisé
 - Limite des communes
 - GIR et GIN
 - Formations superficielles

- 3 Légende adaptée à la feuille représentée
- 4 Texte explicatif / guide de lecture

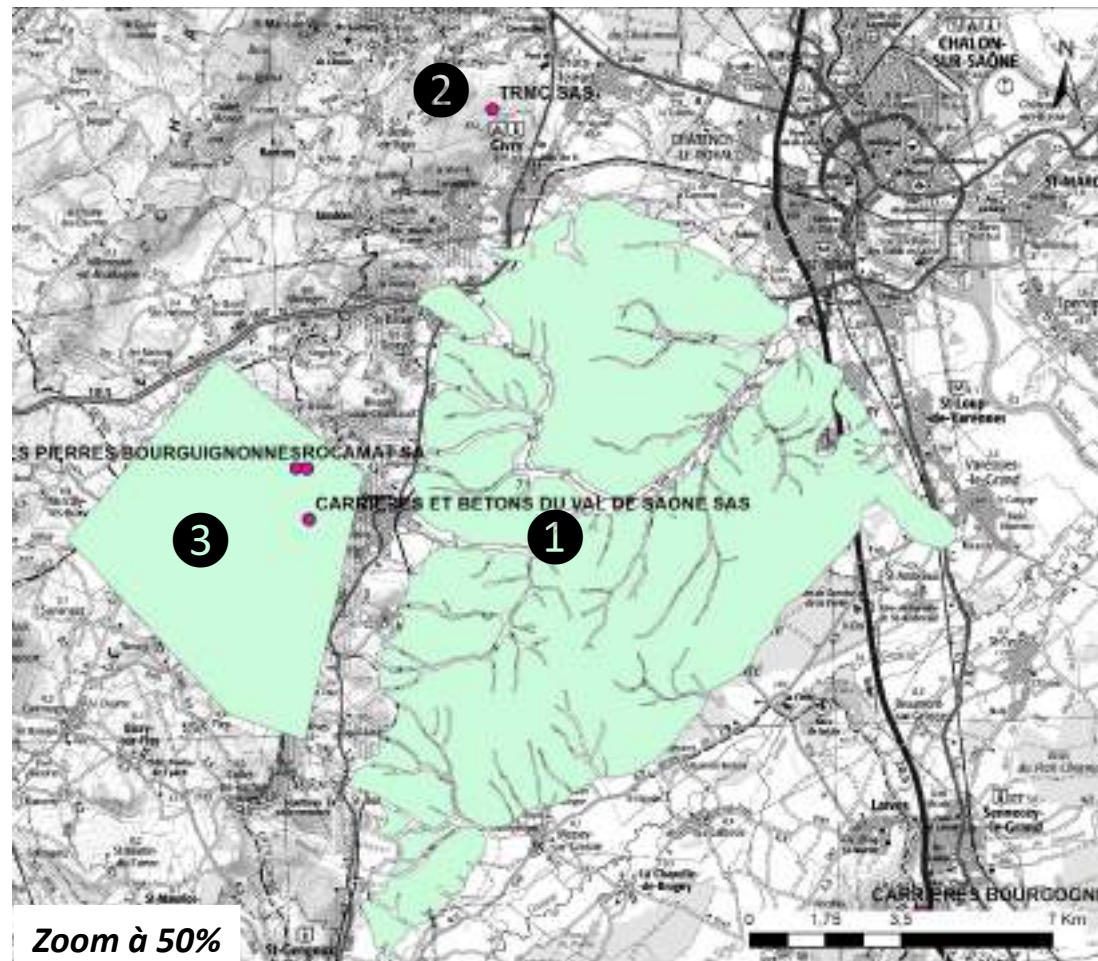


Exemples de traitements

1 Proposition prospective argumentée d'un exploitant en dehors d'une exploitation

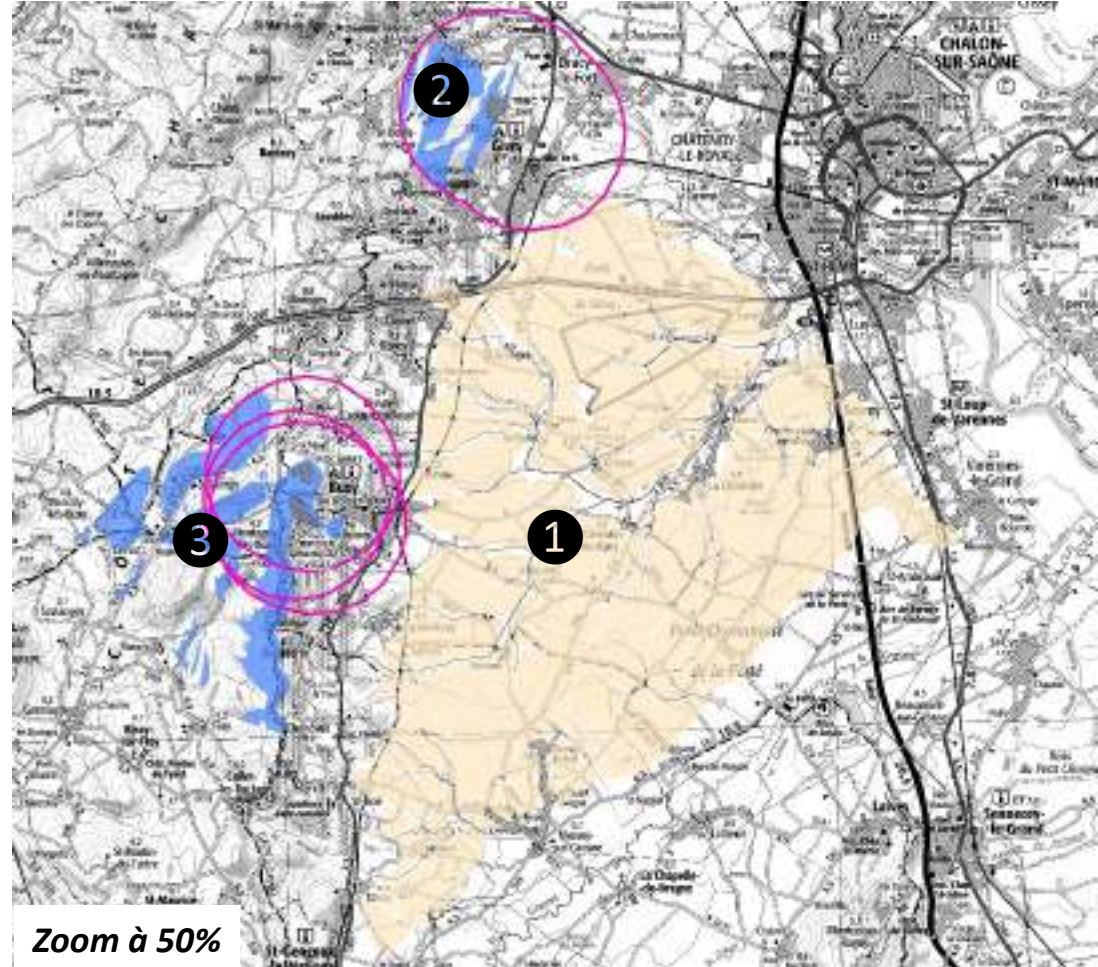
2 Pas de contribution

3 3 carrières proches, l'une a fourni une contribution prospective argumentée



Exemples de traitements

- ❶ Proposition prospective argumentée d'un exploitant en dehors d'une exploitation
- ❷ Zone tampon de 2 km autour de l'AP de l'exploitation
- ❸ Proposition prospective argumentée d'un exploitant, redécoupé par la géologie, combinée à une zone tampon de 2 km autour de l'AP de l'exploitation; 3 exploitations proches pour la même ressource, donc agrégation des zones tampons



Formations Superficielles

Argiles d'altération & Colluvions, éboulis et formations de pente

Classification du Gisement

- ▲ GIN
- ▲ GIR

Administratif

Limite départementale

Limite communale

3



Méthodologie

Ce travail cartographique de délimitation des GIR et GIN provient :

- de contributions de professionnels, considérées à ce titre comme d'experts ;
- d'un traitement automatisé consistant à détourner l'étendue de la ressource exploitée dans un rayon de 2 km autour des exploitations actives ;
- de la combinaison de ces deux méthodes, en retenant l'enveloppe la plus large.

Les zones de contraintes et d'enjeux forts, définissant les GPE (Gisements Potentiellement Exploitable), sont soustraites de ces délimitations.

Interprétation

Nous attirons l'attention sur le fait que les enveloppes visibles ne sont pas des surfaces avérées de gisements au sens qualitatif, mais un choix méthodologique guidé par la nécessité de porter à connaissance des collectivités la présence probable d'un gisement d'intérêt, tenant compte d'un rendu cartographique lisible au 1/100 000^e en vue de sa prise en compte par les documents d'urbanisme.

C'est ainsi qu'il faut garder à l'esprit que :

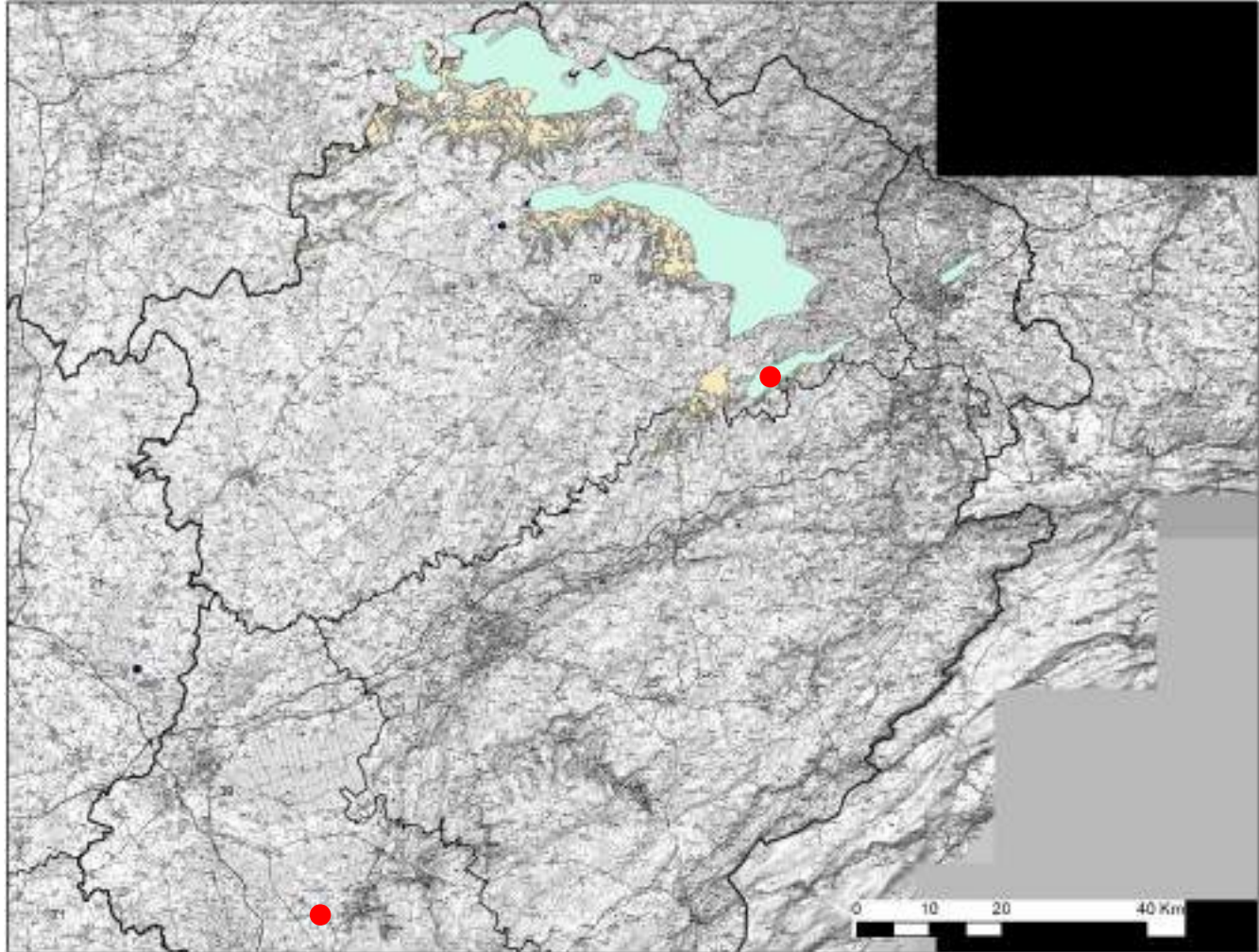
- ces enveloppes ne constituent pas un droit de préemption foncière pour exploiter ;
- l'absence d'enveloppe ne signifie pas absence de gisement – le lecteur est invité à consulter la cartographie des GPE (Gisements Potentiellement Exploitable) pour vérifier la présence ou non d'un gisement. Ainsi les zones blanches, recèlent potentiellement du gisement d'intérêt que des études prospectives pourraient révéler ;
- les enveloppes sont surfaciques, et ne prennent pas en compte la possibilité d'extraction sous couverture (exception faite du gypse/anhydrite) ;
- la présence de formations superficielles (par ex. argiles d'altération), peu épaisses mais parfois très étendues, peuvent masquer artificiellement l'étendue de gisements sous recouvrement.

4

■ Sujets en discussion :

➤ Gypse

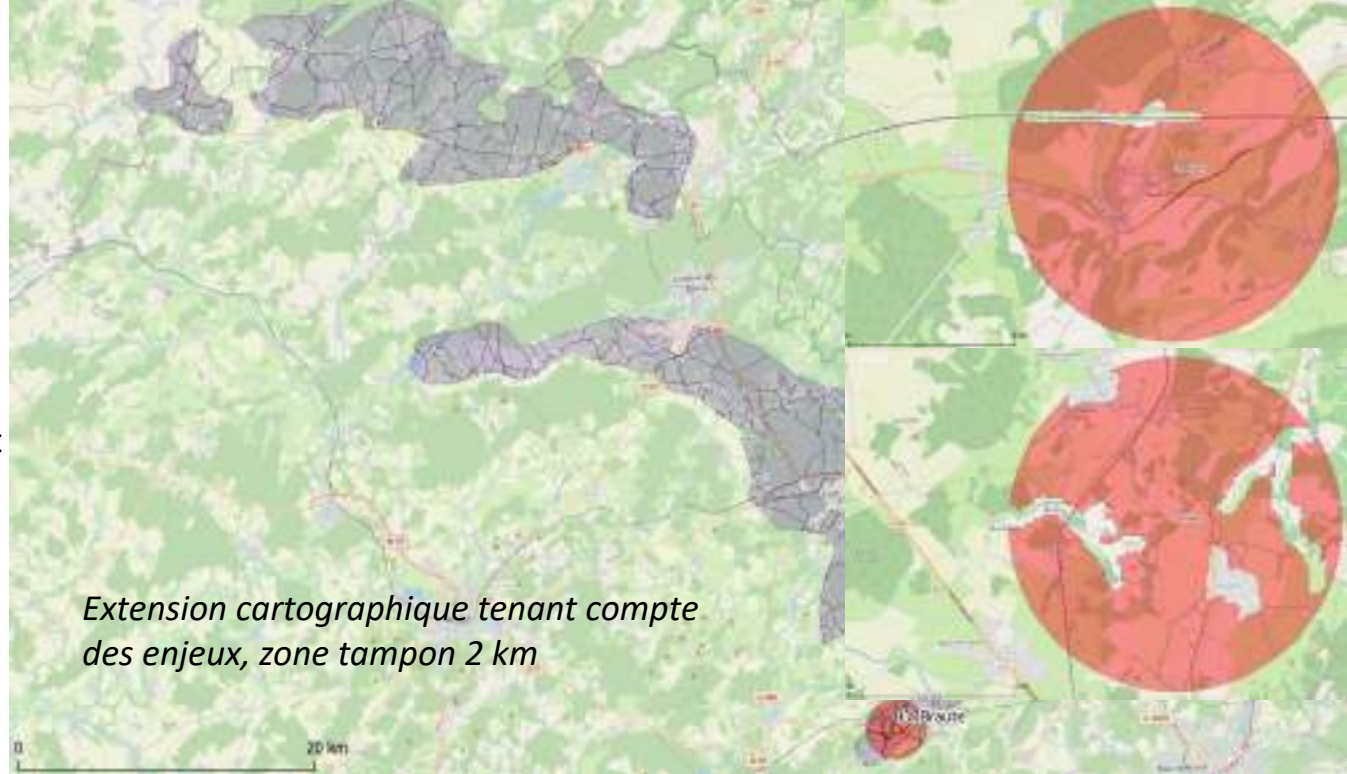
- Ressource non exploitée actuellement, 2 anciennes carrières existantes (La Braute et Grozon)
- Proposition du syndicat pour l'incorporation d'un GIN
- Extension cartographique très étendue ➔ proposition de travailler sur la base des anciennes carrières + zone tampon



■ Sujets en discussion :

➤ Gypse

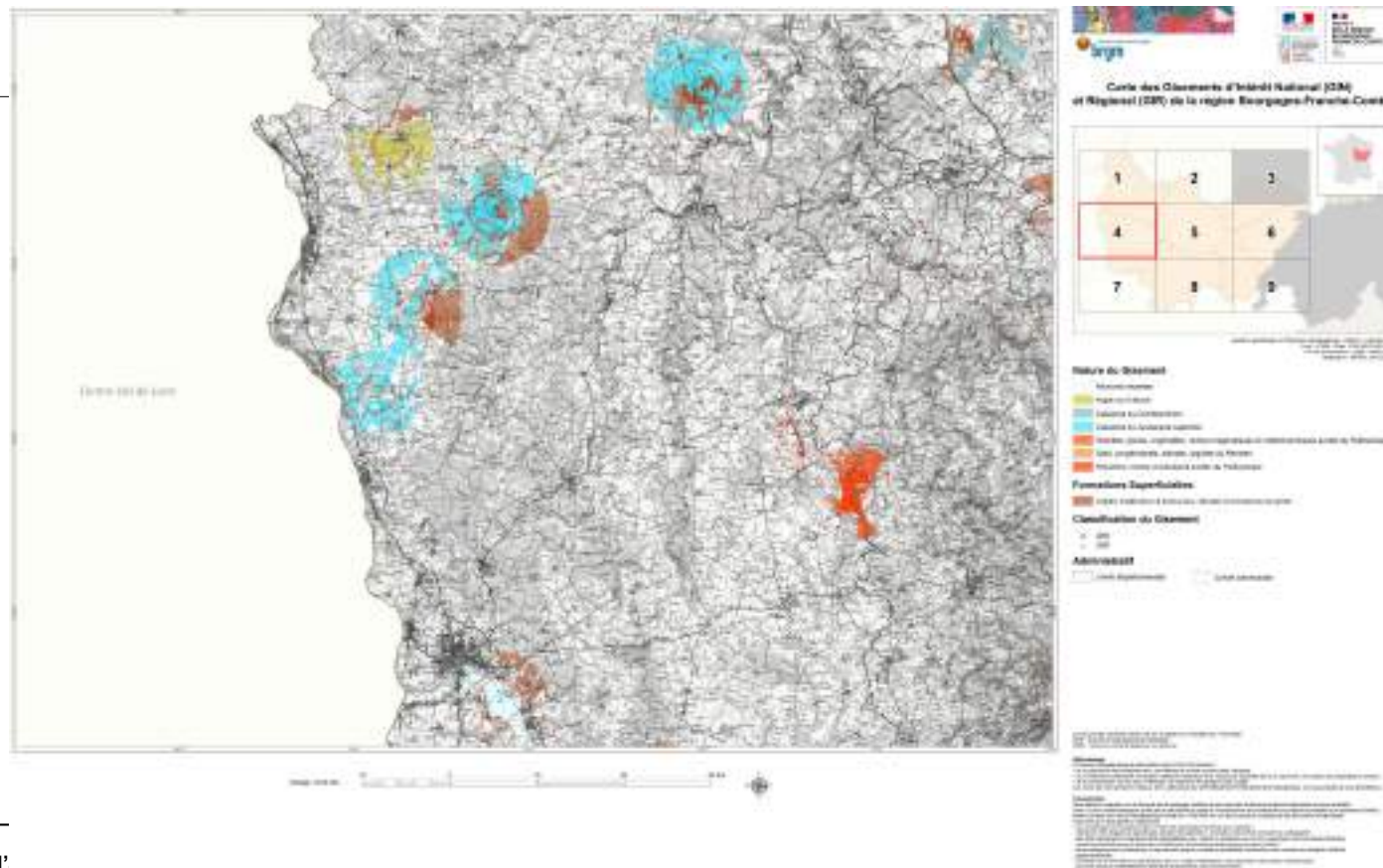
- Ressource non exploitée actuellement, 2 anciennes carrières existantes (La Braute et Grozon)
- Proposition du syndicat pour l'incorporation d'un GIN
- Extension cartographique très étendue ➔ proposition de travailler sur la base des anciennes carrières + zone tampon



GIR/N

■ Sujets en discussion :

- Choix du rayon pour la cartographie des gisements de carbonates de calcium



Vision prospective – besoins extra-régionaux et RII

Besoins extérieurs

■ État des lieux

	Alluvionnaire en eau	Calcaire	Eruptif	Total
Ile de France	842	311	<100	>1153
Auvergne – Rhône- Alpes	20	472	508	1001
Grand Est	23	220	367	610
Pays de la Loire	-	33	Confidentiel	Confidentiel
Centre Val de Loire	38	154	29	221
Bretagne	-	27	-	27
PACA	-	-	203	203
Nouvelle-Aquitaine	-	2	0	2
Normandie	-	Confidentiel	Confidentiel	Confidentiel
Haut de France	-	Confidentiel	Confidentiel	Confidentiel
Hors France	-	912	72	984

➤ Des flux de carence significatifs et de longue distance : vers la Suisse et vers l’Ile de France

Besoins extérieurs

■ Vision prospective des besoins extérieurs

Suisse

Proposition :
Maintien sur 6 ans
puis réduction de 4 %
par an

Ile de France

Maintien des flux à 1M
de tonnes

Autres région

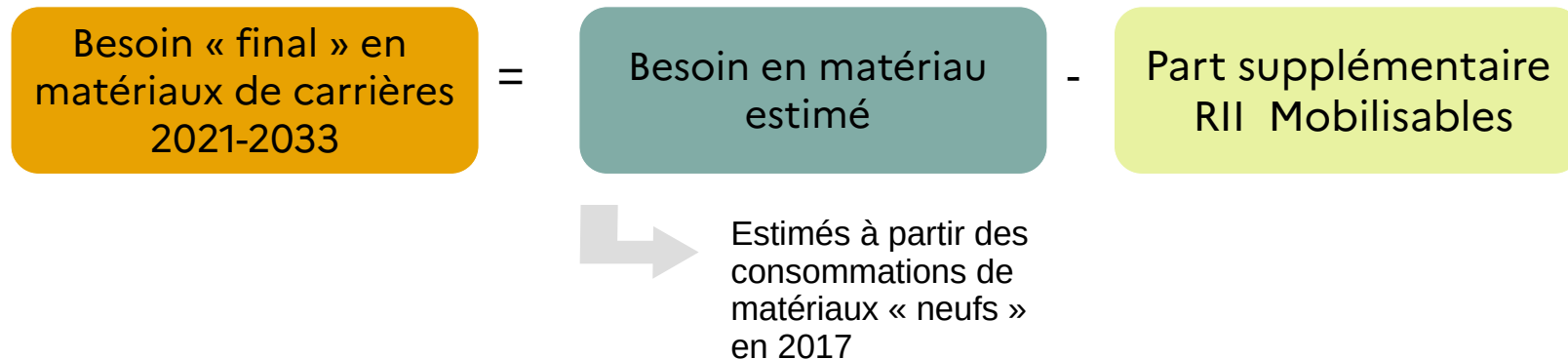
Maintien des flux car :
- flux de frontière
- flux de carence
frontaliers sur certaines
substances

Ressources secondaires (RII)

■ Vision prospective :

Évaluer la part des besoins pouvant être couverte par des RII

→ estimer la marge de progression par rapport à l'année de référence (2017)



Ressources secondaires (RII)

■ Évaluation menée à partir des données PRPGD :

➤ État des lieux

Estimation du volume de déchets
à l'échelle régionale en 2016

Identification de la destination des déchets

➤ Objectifs du PRPGD

Maintien du volume de déchets inertes

Objectifs de valorisation

Ressources secondaires (RII)

- Évaluation menée à partir des données PRPGD :

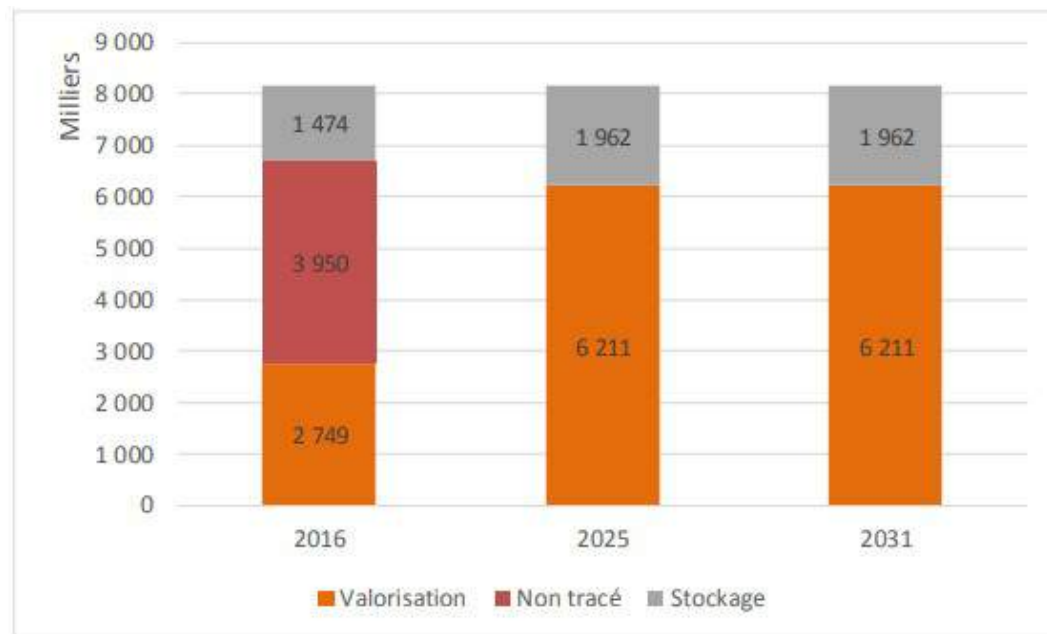


Figure 2 : Objectifs 2025 et 2031 de valorisation des inertes

Ressources secondaires (RII)

- Objectif : A partir des volumes identifiés dans le PRPGD, estimer la part de RII mobilisables

- Graves et matériaux rocheux

1. Passer d'un taux de recyclage de 50 % à 100 % sur la fraction tracée
2. Collecter et recycler à 100 % la fraction non tracée en 2016

Graves et matériaux rocheux – Objectifs SRC (en tonnes)					
	Volume de déchets	Objectif sur le recyclage	Volume total de ressources secondaires	Part déjà recyclée en 2016	Marge de progression
2026	849 000	75,00 %	636 750	407 480	229 270
2032	849 000	100,00 %	849 000	407 480	441 520

Ressources secondaires (RII)

➤ Déchets inertes en mélange

1. Passer d'un taux de recyclage de 9 %, à 40 % en 2026 et à 60 % en 2032 sur la fraction tracée
2. Collecter et recycler (aux mêmes taux) la fraction non tracée en 2016

Mélange de déchets inertes – Objectifs SRC (en tonnes)					
	Volume de déchets	Objectif sur le recyclage	Volume total de ressources secondaires	Part déjà recyclée en 2016	Marge de progression
2026	706 000	40,00 %	282 400	63 277	219 123
2032	706 000	60,00 %	423 600	63 277	360323

Ressources secondaires (RII)

➤ Déchets d'enrobés

1. Passer d'un taux de recyclage de 90 % à 95 % en 2026 sur la fraction tracée
2. Collecter 100% de la part non tracée en 2016 et la recycler à 50 % dès 2026

Déchets d'enrobés – Objectifs SRC (en tonnes)					
	Volume de déchets	Objectif sur le recyclage	Volume total de ressources secondaires	Volume déjà recyclé en 2013	Marge de progression
2026	706 000	95,00 % du volume tracé en 2016 50 % du volume	420 940	280 309	140 631

Ressources secondaires (RII)

➤ Bétons de démolition

1. orienter 95 % du gisement (tracé et non tracé) vers de filières de recyclage
2. orienter 50 % du gisement vers l'usage TP
orienter 50 % vers l'usage béton

Déchets de béton de démolition – Objectifs SRC (en tonnes)					
	Volume de déchets	Objectif sur le recyclage	Volume total de ressources secondaires	Volume déjà recyclé en 2016	Marge de progression
2026	735 000	95,00 % du volume orienté vers des filières de recyclage	698 250	264 552	216 849 pour un usage TP 108 424 pour usage béton 108 424 de sables fins (quel usage ?)
2032	735 000	95,00 % du volume orienté vers des filières de recyclage	698 250	264 552	216 849 pour un usage TP 108 424 pour usage béton 108 424 de sables fins (quel usage ?)

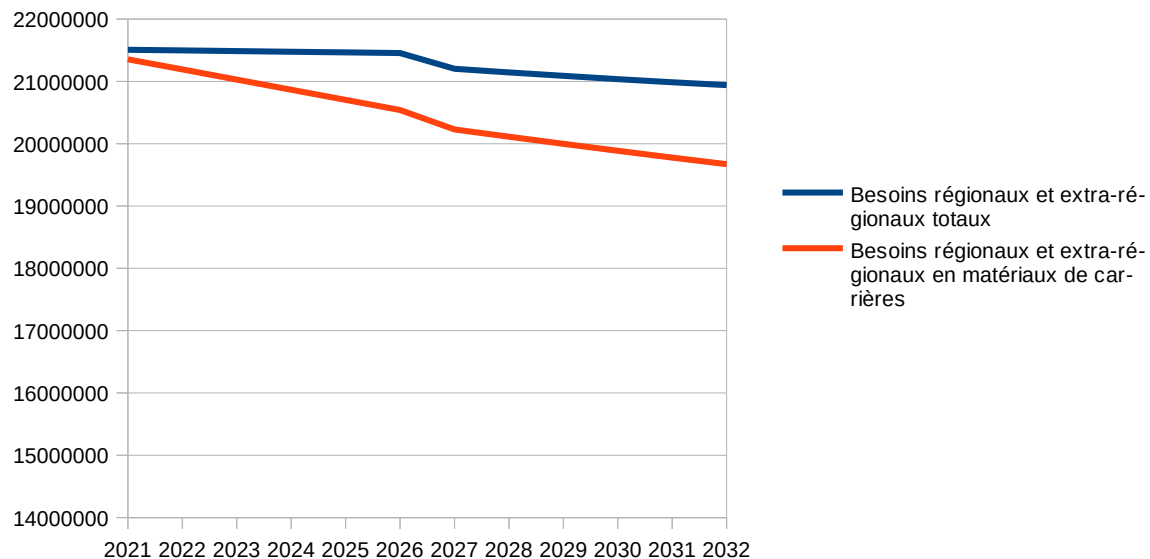
Ressources secondaires (RII)

	Gisement de déchets	Part déjà recyclée en 2016 à maintenir	Volume de RII supplémentaire en 2026	Volume de RII supplémentaire en 2032	Usage
Graves et matériaux rocheux	849 000	407 480	229 270	441 520	couche d'assise
Mélange de déchets inertes	706 000	63 227	219 123	360 323	couche d'assise
Enrobés	561 000	280 309	140 631	140 631	enrobés
Béton	735 000	264 552	216 849	216 849	couche d'assise
			108 424	108 424	béton
			108 424	108 424	?
Total	2 851 000	1 015 568	914 297	1 267 747	

- Progression linéaire entre 2021 et 2026, puis entre 2026 et 2032
- Volume reporté sur chacune des zones d'emploi en fonction de la population

Ressources secondaires (RII)

Scénario régional des besoins après prise en compte de l'utilisation des ressources secondaires





Scénario d'approvisionnement régional

Un scénario d'approvisionnement ?

- Concerne les matériaux destinés à un usage dans la construction ou les travaux publics (granulats en grande en majorité)

Comment répondre aux besoins en matériaux des territoires ?

Plusieurs stratégies (= scénarios)
étudiées

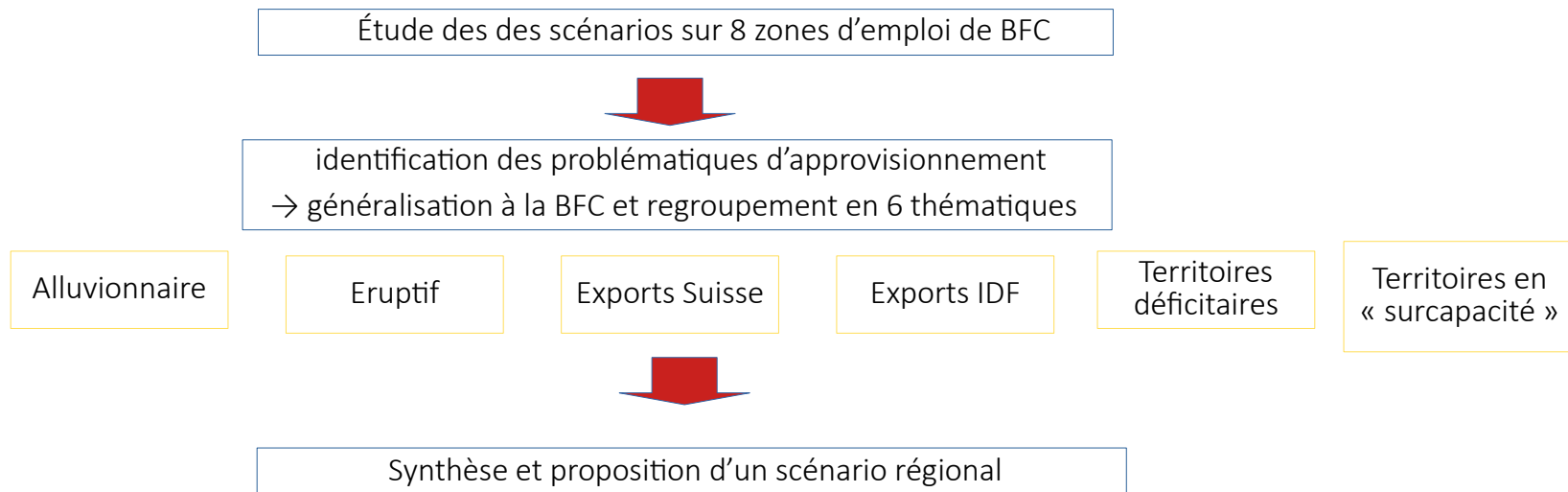
Choix d'une stratégie
(qui peut varier suivant les territoires)

définition d'une stratégie régionale
prenant en compte
les disparités territoriales

Déclinaison de la stratégie
orientations, mesures,
objectifs

Les scénarios : méthode

- Volonté de prise en compte des disparités territoriales



Les scénarios : méthode

■ Scénarios étudiés

- Postulat : Étudier si le scénario permet l'adéquation production-besoin, à l'échelle de la zone d'emploi et à l'échelle régionale

		Scenario 0	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
Augmentation du recyclage		oui			
Augmentation du niveau de production des carrières autorisées		non			
Prolongation/ renouvellement/extension	suivant vulnérabilités environnementales, matériau (roche massive ou alluvionnaire) et usage				
Création de carrières	Suivant vulnérabilité environnementale, matériau et usage				
Recours significatif à l'importation					

Analyse des scénarios d'approvisionnement

■ Scénario 0 : Bilan

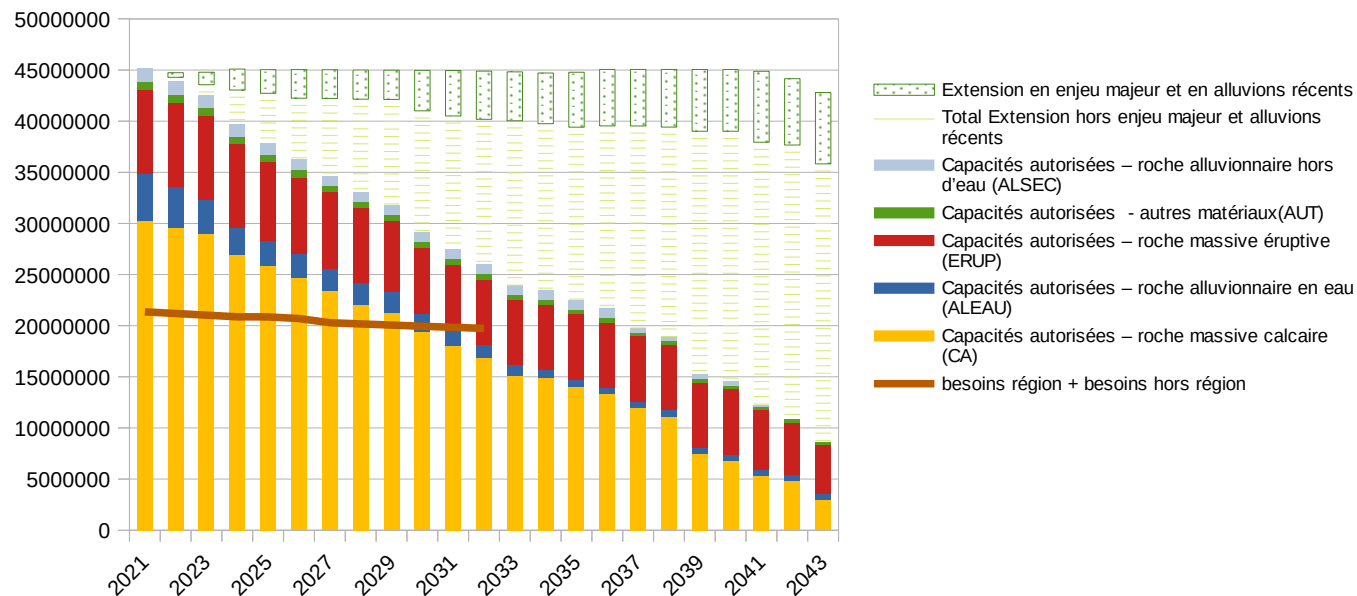
	Réponse aux besoins ?
Région	Non , situation critique : – tous usages : dès 2021 – usage béton : dès 2021
Lons le Saunier	Non , situation critique : – tous usages : dès 2027 – usage béton : dès 2021

Analyse des scénarios d'approvisionnement

■ Scénario 1

➤ Échelle régionale

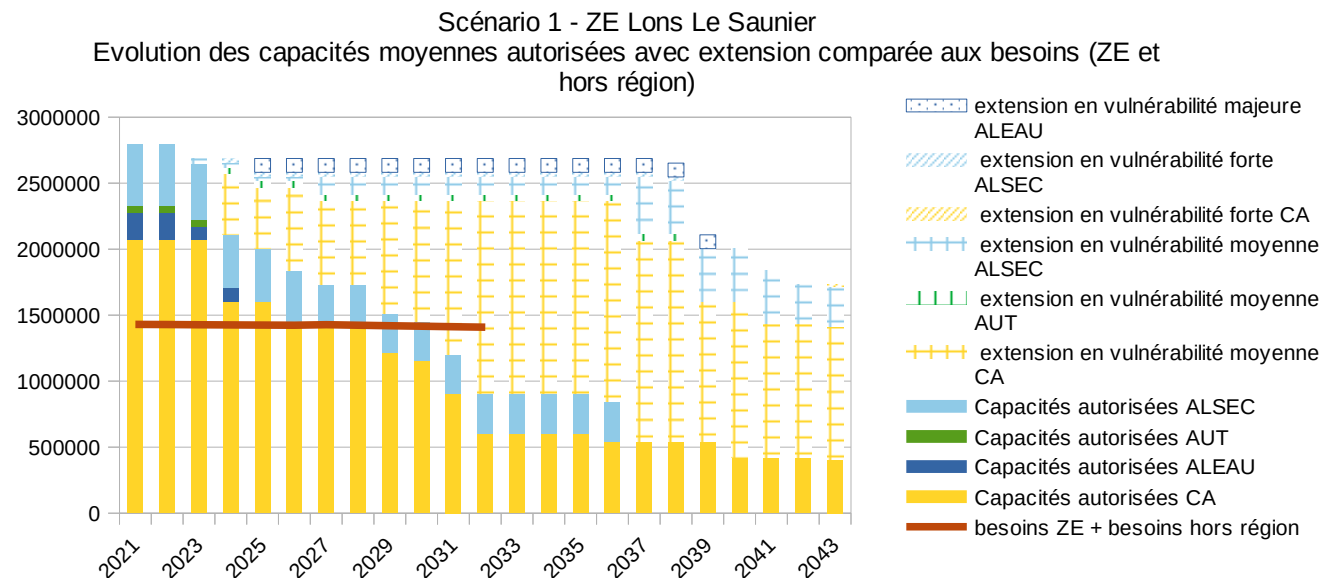
Scénario 1
Evolution des capacités moyennes autorisées avec extension comparée aux besoins (régionaux et extra-régionaux)



Analyse des scénarios d'approvisionnement

■ Scénario 1

➤ Échelle infra
départementale
(zone de Lons-le-
Saunier)



Analyse des scénarios d'approvisionnement

■ Bilan

	Réponse aux besoins ?
Région	Oui , même sans renouvellement/extension L'évitement des enjeux majeurs n'impacterait pas la réponse aux besoins Idem sur l'usage béton
Lons le Saunier	Oui , en considérant le renouvellement/extension L'évitement des enjeux majeurs n'impacterait pas la réponse aux besoins Idem sur l'usage béton

■ Scénario 2

- Échelle régionale :
 - Ressource disponible
- Échelle infra départementale (zone de Lons-le-Saunier)
 - Étude des potentialités de création



Analyse des scénarios d'approvisionnement

■ Scénario 2

➤ Échelle infra départementale (zone de Lons-le-Saunier)

→ Étude des potentialités de création

	Superficie	% des surfaces de GPE « disponibles »
ZE Lons le Saunier	2 480 720 000	
GTE	1 879 522 590	
Socles contraintes	132 238 547	
GPE	1 747 284 044	
GPE- zones de vulnérabilité majeure, forte, moyenne	33 249 566	1,90
GPE – zones de vulnérabilité majeure, forte	1 145 851 893	65,58
GPE – zones de vulnérabilité majeure	1 553 583 279	88,91

Analyse des scénarios d'approvisionnement

■ Bilan

	Réponse aux besoins ?
Région	Oui Gisements potentiellement exploitables = 69 % de la région Enjeux majeurs = 16 % des gisements
Lons le Saunier	Oui, Gisements potentiellement exploitables = 70 % de la zone et ressources de qualité Enjeux majeurs = 12 % des gisements

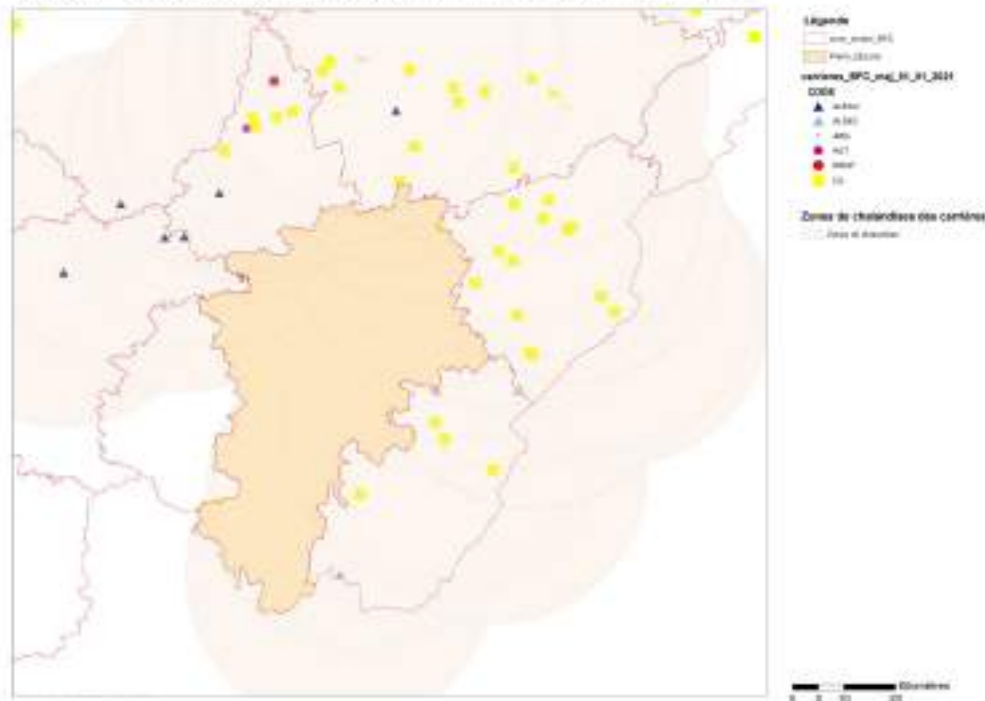
Analyse des scénarios d'approvisionnement

■ Scénario 3

➤ Échelle infra départementale (zone de Lons-le-Saunier)

→ 46 carrières susceptibles
d'alimenter la zone à moins de
30km

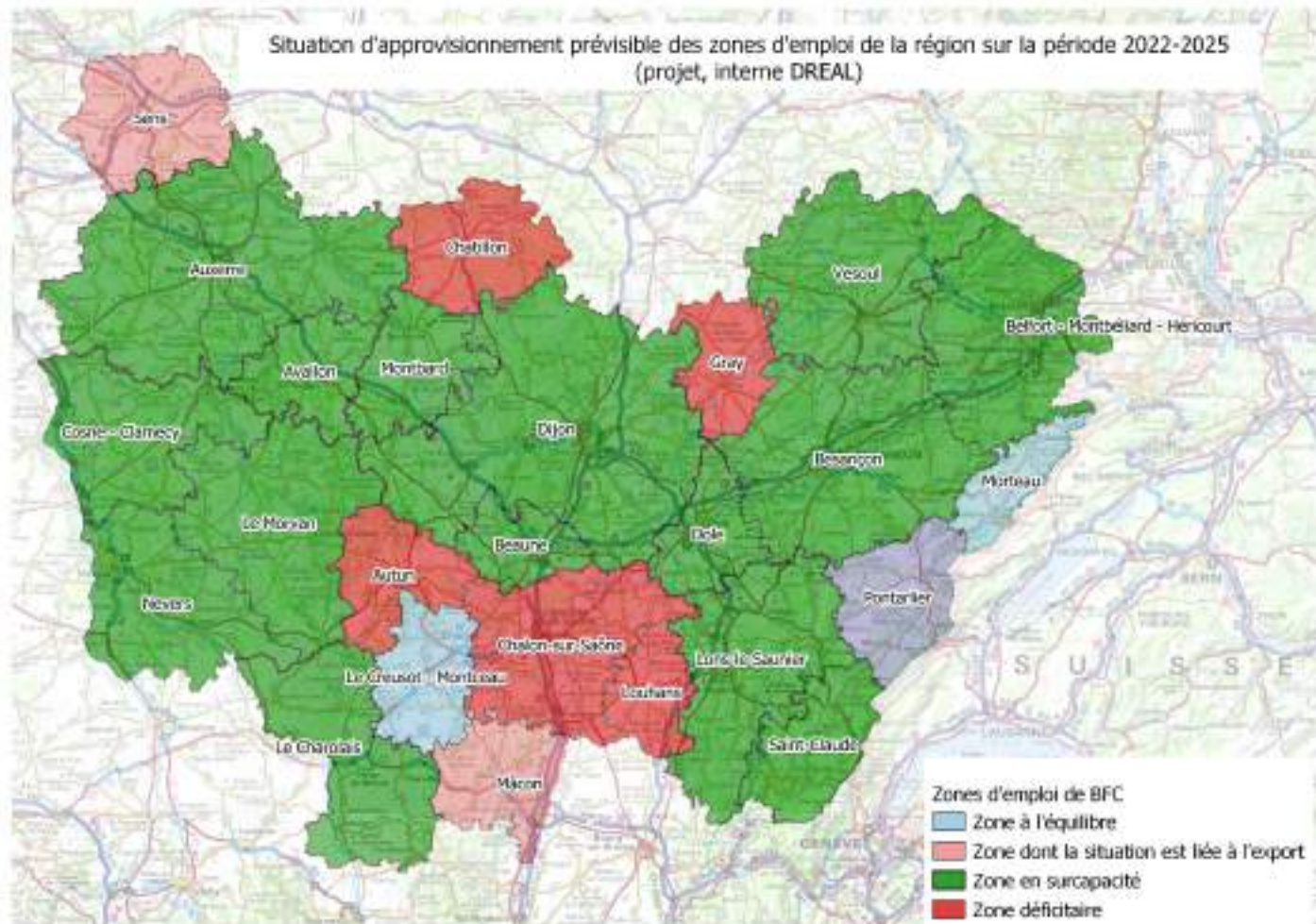
Zones de chalandises des carrières situées à maximum 30 kilomètres des limites de la zone d'emploi de Lons-le-Saunier



		Dijon	Montbéliard , Belfort, Héricourt	Lons le Saunier	Pontarlier	Le Creusot	Le Morvan	Chalon-sur-Saône	Sens
Scénario 0		situation de tension dès 2023					situation de tension dès 2021		
Scénario 1	Sans évitement				Suffisant si renouvellements systématiques	Situation de tension dès 2021. Situation critique sur l'usage béton	Capacités suffisantes mais Situation critique sur l'usage béton	Suffisant si renouvellements systématiques	
	Avec évitement enjeux majeurs	Idem	idem	idem		Idem	Idem		
Scénario 2		Sans objet	Sans objet	Sans objet	Larges possibilités de création : - ressource calcaire abondante - secteurs d'enjeux majeurs limités	Possibilités de création : - principalement en roche éruptive - secteurs d'enjeux majeurs limités - secteur rural	Possibilités de création mais : - principalement en roche éruptive - secteurs d'enjeux majeurs relativement étendus (17 % des GPE)	Possibilités de création limitées : - peu de ressources de roche massive - ressources alluvionnaires contraintes par enjeux majeurs	Possibilités de création limitées : - essentiellement ressource alluvionnaire - quelques ressources à explorer (chaîles et biets à silex...)
Scénario 3		Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet				Possibilités d'importation mais sur des distances importantes
					Situation liée aux exportations en Suisse. Sans ces exportations, situation comparable à Dijon ou Montbéliard	Possibilités de développer l'usage de l'éruptif pour la fabrication du béton ?	Possibilités de développer l'usage de l'éruptif pour la fabrication du béton ?		possibilités de reporter la pression des exportations sur d'autres ZE ?

Trois principaux facteurs :

- situation d'approvisionnement de la zone
- exploitation d'alluvionnaire ou d'éruptifs, en lien avec les ressources disponibles
- existence de flux d'exports importants



Choix du scénario d'approvisionnement

- **Choix : scénario 3 différencié suivant la situation d'approvisionnement**

- **Justifications :**
 - Plein emploi des gisements nécessaire (augmentation des productions à hauteur des autorisations)
 - Actuel développement du recyclage des déchets du BTP
 - Créations et ou importations nécessaires pour répondre aux besoins des territoires déficitaires ou réorienter les sites vers les secteurs de moindre enjeu
 - Possibilités de mesures d'évitement différenciées pour réduire ou éviter les impacts

Choix du scénario d'approvisionnement

- Grands principes du scénario
- Possibilités d'implantation

Zones déficitaires ou à l'équilibre

Priorité aux renouvellement/extensions (sous réserve de la prise en compte des enjeux)

Créations à favoriser :

- pour contenir et résorber le déficit
- pour réorienter les implantations vers les secteurs de moindre enjeu

Zones excédentaires

Possible, sous réserve de justification, dans les cas suivants :

- exploitation d'une substance particulière
- approvisionner un territoire déficitaire si absence de solution localement

Choix du scénario d'approvisionnement

- Grands principes du scénario
- Conditions générales d'implantation – cas des carrières de roche massive ou alluvionnaire hors d'eau

		Zones excédentaires ou à l'équilibre	Zones déficitaires
Renouvellement		Possible	Possible
Extension	En enjeu majeur	Évitement à moyen terme	Possible (*)
	Hors enjeu majeur	Possible (*)	Possible (*)
Création	En enjeu majeur	Évitement à court terme	Évitement à court terme, sauf si l'absence d'alternative locale moins impactante est démontrée
	Hors enjeu majeur	Possible (*)	Possible (*)

(*) analyse au cas par cas, sous réserve de prise en compte des préconisations et mesures propres à chacun des enjeux

Choix du scénario d'approvisionnement

- Grands principes du scénario
- Conditions générales d'implantation – cas des carrières alluvionnaires en eau

		Zones excédentaires ou à l'équilibre	Zones déficitaires
Renouvellement		Possible	Possible
Extension	En enjeu majeur	Évitement à court/moyen terme (?)	Évitement à court/moyen terme (?)
	Hors enjeu majeur	Évitement à moyen terme	Possible (*)
Création	En enjeu majeur	Évitement à court terme	Évitement à court terme
	Hors enjeu majeur	Évitement à court terme	Évitement à court terme sauf si l'absence d'alternative locale moins impactante est démontrée

(*) analyse au cas par cas, sous réserve de prise en compte des préconisations et mesures propres à chacun des enjeux

Choix du scénario d'approvisionnement

■ Grands principes du scénario

■ Logistique

- Rechercher l'approvisionnement de proximité au travers d'un équilibre à l'échelle des zones d'emplois et de l'approvisionnement dans un rayon de 40 km
- Transporter des matériaux au-delà de 40km possible :
 - pour alimenter les zones déficitaires
 - pour répondre aux besoins à partir de matériaux roche massive, en substitution aux matériaux alluvionnaires si absence de solution localement (en particulier au sein des zones déficitaires) ;
 - pour approvisionner l'Île-de-France à partir de roche massive et substituer l'alluvionnaire

Choix du scénario d'approvisionnement

- Grands principes du scénario
- Utilisation des RII

	Gisement de déchets	Part déjà recyclée en 2016 à maintenir	Volume de RII supplémentaire en 2026	Volume de RII supplémentaire en 2032	Usage
Graves et matériaux rocheux	849 000	407 480	229 270	441 520	couche d'assise
Mélange de déchets Inertes	706 000	63 227	219 123	360 323	couche d'assise
Enrobés	561 000	280 309	140 631	140 631	enrobés
Béton	735 000	264 552	216 849	216 849	couche d'assise
			108 424	108 424	béton
			108 424	108 424	?
Total	2 851 000	1 015 568	914 297	1 267 747	



Cadre de rédaction des orientations

Cadre réglementaire des orientations

- **Compte tenu du scénario d'approvisionnement retenu, le rapport fixe, ensuite, les dispositions prévoyant :**
 - Les conditions générales d'implantation des carrières et les gisements d'intérêt régional et national ;
 - Les objectifs : quantitatifs de production et de limitation et de suivi des impacts
 - Les orientations en matière: d'utilisation rationnelle et économe des ressources minérales primaires, de remise en état et de réaménagement des carrières, de logistique, notamment pour favoriser le recours à des modes de transport dont l'impact sur le changement climatique est faible ;
 - Les mesures nécessaires : A la préservation de l'accès aux GIR/N, A l'atteinte des objectifs du PRPGD A la compatibilité avec de SDAGE, Au respect des mesures permettant d'éviter, de réduire ou, le cas échéant, de compenser les atteintes à l'environnement que la mise en œuvre du schéma régional est susceptible d'entraîner ;

Cadre réglementaire des orientations

- Les orientations/objectifs/mesures doivent **permettre la mise en œuvre effective** du scénario retenu

- **Un projet en cours de rédaction issu :**
 - Des analyses territoriales, par zone d'emploi
 - Des échanges et propositions issues des ateliers

- **Première version à soumettre à l'automne 2022 à l'ensemble des acteurs**

Orientations envisagées

- Préserver les enjeux environnementaux du territoire en appliquant la séquence éviter, réduire, compenser depuis la phase de conception du projet jusqu'à la remise en état
 - *Dont conditions particulières d'implantation par type d'enjeu*
- Poursuivre la réduction de l'exploitation de la ressource alluvionnaire en eau
- Optimiser l'emploi des gisements et favoriser un usage économe et rationnel de la ressource

Orientations envisagées

- Limiter le recours aux ressources minérales primaires en développant le recyclage, le réemploi et la valorisation
- Approvisionner les territoires dans une logique de proximité et privilégier les modes de transports alternatifs à la route pour les flux longue distance
- Préserver la capacité de la région à répondre à ses besoins et minimiser les impacts environnementaux liés à l'exportation en dehors de la région
- Préserver l'accès aux gisements
- Permettre des remise en état et réaménagements de qualité

Merci de votre attention !